L'accident de la rue Pellart. — Mort de la victime. — Nous avons relaté, il y a quinze jours, qu'un ouvrier de chez MM. Coget et Lotar, apprêteurs rue Pellart, ayant manqué le pied en jetant des pièces de tissus par une trappe du premier, était tombé dans le vide d'une hauteur de cinq mètres.

Le blessé, Joseph Denef, âgé de 60 ans, demeurant rue du Fort, à l'estaminet du « Pompier qui court, » s'était fait une grave blessure à la tête et avait été admis à l'Hôtel-Dieu.

Le malheureux ouvrier, malgré les soins assidus dont il a été l'objet, est mort vendredi matin, à 6 heures, des suites de l'accident.

Arrestation pour vol d'un coupon de tissus — Une journalière de la rue des Longues-Haies, Alphonsine Deberghe, âgée de 34 ans, ne voyant personne, vendredi matin, dans le magasin de Mme Declercq, marchande de tissus, rue de Naples, en profita pour s'emparer d'un coupon. Puis elle prit la fuite mais non sans avoir été remarquée par la demoiselle de la maison. M. Villon, commissaire de police du premier arrondissement, informé de ce vol, fit rechercher l'inculpée qui fut arrêtée quelque temps après et écrouée au dépôt.

Le meilleur beurre est le **BEURRE D'OOSTCAMP**, rue du Bois, 13, à Roubaix et dans les dépôts succursales. (*Voir la liste des dépôts à la quatrième page*).

Croix. — *Réunion du Conseil municipal.* — Le Conseil municipal s'est réuni, vendredi 1er mai, en session extraordinaire. La séance est ouverte à 8 heures 45 sous la présidence de M. Piuquet, maire. Seize conseillers étaient présents.

M. Descamp donne lecture du procès-verbal de la dernière séance, qui est adopté sans observation. On procède ensuite à la discussion de l'ordre du jour.

— FIXATION DU PRIX DE L'EAU POTABLE. — M. Caen donne lecture du rapport de la commission des eaux. Il résulte de ce rapport que le prix fixé serait de 0,30 le mètre cube pour une consommation de 37 mètres cubes 1/2 par trimestre avec un minimum de 12 m. cubes. Ce tarif suivrait une marche décroissante suivant l'importance de la consommation. Le tarif présenté par M. Caen est adopté.

M. Piuquet lève ensuite la séance pour dix minutes, afin de permettre de préparer la signature des procès-verbaux.

La séance est levée à 9 h. 45.

— *Un succès.* — Nous apprenons que M. Alcide Couturier, fils de M. Couturier, conseiller municipal, a passé, avec succès, vendredi à Lille, l'examen d'ouvrier d'art dans la partie serrurerie. Il a obtenu 43 points sur un maximum de 45 points. Toutes nos félicitations au jeune lauréat.

Wasquehal. — *Les élections municipales.* — Le comité de l'*Union républicaine libérale* de Wasquehal nous communique la liste de ses candidats pour l'élection de dimanche prochain ; la voici :

Delesalle Désiré, rentier, conseiller sortant ; Mallet Henri, grainetier ; Ameye Omer, cultivateur, c. s.; Leuridan-Brulois, rentier, c. s. ; Mangez Jules, magasinier ; Desrumaux Gustave, cultivateur, c. s. ; Selosse Louis, charron; Honoré-Lepers, cultivateur; Picavet-Ferret, boulanger ; Libbreckt Hector, employé ; Piat-Lesaffre, distillateur ; Gros Adolphe, industriel, c. s. ; Malagie J.-B., cultivateur ; Deffenain Jules, teinturier ; Halluin Louis, cultivateur ; Desruelles Henri, rentier, c. s. ; Jovenau Henri, cultivateur, c. s.; Six Vincent, cultivateur, c. s., Despinoy Louis, débourreur; Blanquart Agathon, cultivateur; Gadenne Alfred, boulanger ; Picavet Jean-Baptiste, débitant.

Voici le programme de la liste Républicaine libérale de Wasquehal :

« *Electeurs*, à la veille du renouvellement du Conseil municipal, nous avons l'honneur de venir solliciter vos suffrages.

» Notre programme est celui de tous les *républicains libéraux* et peut se résumer par ces mots : *Justice, Egalité*.

» Et d'abord nous reconnaissons que les conseils municipaux n'ont pas à s'occuper de politique.

» Ils doivent bien gérer les affaires de la commune et travailler au plus grand bien de tous les habitants sans acception de personne ou de parti.

» Ils doivent, dans la mesure des ressources financières, faire exécuter toutes les transformations qui ont pour but la grandeur et la prospérité de la localité. C'est ce que nous nous efforcerons de faire.

» Ensuite, soucieux des intérêts des ouvriers, nous revendiquons pour eux et particulièrement pour les malheureux le droit de faire instruire leurs enfants dans l'école qu'il leur plaira, sans que pour cela, ils soient privés de secours communaux auxquels ils ont droit.

» Nous voulons que les secours du Bureau de Bienfaisance, qui appartiennent d'ailleurs à tous les pauvres, sans distinctions, soient répartis avec équité et qu'il n'y ait point de *favorisés* pour telle ou telle raison.

» Nous étudierons le moyen de faire distribuer les secours à domicile.

» Nous réclamons pour les ouvriers et les pauvres la liberté de choisir pour leurs malades le médecin qui leur conviendra, avec droit de recours à la caisse municipale.

» Enfin, nous voulons dans les réformes à opérer et les résolutions à prendre, non pas obéir à un mot d'ordre, non pas être les esclaves d'un homme ou d'un parti, mais nous inspirer toujours de l'intérêt général en nous rappelant que les conseillers municipaux *étant les mandataires de tous*, doivent donner, non des votes de faveur ou de camaraderie, mais des votes de justice et de conscience.

« *Liberté pour tous, justice pour tous.* Respect de toutes les opinions, union entre tous les concitoyens.

» Voilà ce que nous voudrions réaliser, si vous nous faites l'honneur de nous accorder vos suffrages.

» Vive la République Libérale !

» *Les candidats républicains libéraux.* »

Tous les électeurs de Wasquehal, soucieux de leurs intérêts et de leurs droits, accorderont leurs suffrages aux candidats républicains libéraux.

— On nous prie d'insérer la note suivante :

« Electeurs, une personne mal intentionnée, de la commune, aurait dit que la liste de l'Union républicaine libérale passant, voterait une somme considérable pour aider à payer la dette contractée par la construction de l'école libre. C'est un truc malhonnête. 1° Le conseil n'a pas pouvoir de voter des sommes pour les écoles libres. 2° Il n'y a plus de dettes pour l'école libre, les entrepreneurs et les prêteurs d'argent ayant été entièrement soldés à la fin de l'année 1895, comme l'attestent les reçus que nous présente la société civile.

» Nous prions le Monsieur qui a l'impudence d'inventer de tels trucs électoraux, d'être désormais moins malhonnête, moins trompeur du pauvre public.

» *Le comité de l'Union républicaine libérale.* »

Flers (Section du Bourg). — Voici la liste des candidats aux élections municipales du 3 mai 1896 :

Goube Jean-Baptiste, Caillet Louis, Contelliez Auguste, Hasbroucq Daniel, Pollet Alphonse, Crépel Fortuné, Detroy Louis, Dubar Louis (Bourg), Vermus Jean Baptiste, Dupire Jean-Louis, Ducroquet Adrien, Philippe Adolphe.

Toufflers. — Voici la liste des candidats, pour les élections du dimanche 3 mai :

Pouchain Henri, meunier, c. s. Brunin Louis, cultivateur, c. s. Leblanc Louis, rentier, c. s. Badoux J.-B., tisserand, c. s. Cimetière Louis, cult., c. s. Courrier Pierre, cult., c. s. Fin Léopold, cult., c. s. Delos Eugène, cult., c. s. Tricoit Sévère, employé, c. s. Desmettre Louis cult., c. s. Plouvier Ed., cult., c. s. Deleplanque J.-B. brasseur, Deroubaix Louis, boul., c. s. Braquaval J.-B., cultiv., Wartel Pierre, cult., Tonnel Jules, liseur de dessins.

Forest. — *Eections municipales du 3 mai.* — Voici la liste des candidats :

Thieffry Lucien, cultiv., c. s.; Caby Louis, cultiv., c. s.; Robin J.-B., journ. ; Delattre Jean, boucher ; Cocheteux Jules, ag. d'ass.; Delobelle Louis, md de best. ; Thieffry Eugène, journ. ; Roman Jules, épic. ; Wattine Auguste, nég. ; deux vacances existant, les électeurs inscriront eux-mêmes deux candidats.

L'Œuvre de la Bouchée de Pain. — Don anonyme, 200 francs.

Communications

LA FANFARE DES TROMPETTES « Les Enfants du Nord ». — Les membres de cette société sont priés de se trouver ce soir, samedi, à neuf heures, au local au Maréchal de Coyghem, Grande-Rue.

CLUB DES CYCLISTES EXCURSIONNISTES ROUBAISIENS. — Dimanche, 3 mai, excursion sur Tournai; retour par le Mont-Saint-Aubert à Pecq. Départ à 6 heures du matin, au « Vélodrome Roubaisien », 54, rue Blanchemaille, pour être rentré à onze heures.

ŒUFS FRAIS, 13 Rue du Bois.

LA VÉRITÉ!

La vérité sur le pavage des rues

Les collectivistes se targuent d'avoir fait paver un plus grand nombre de rues que l'Administration de M. Lagache.

L'Administration socialiste aurait dépensé en quatre ans, fr. ... 4.384.441 83

L'administration de M. Lagache n'aurait dépensé que fr. ... 3.426.708 71

D'où il résulte une différence de fr. ... 957.733 12

Ce que les collectivistes oublient de dire, c'est qu'ils sont absolument étrangers à l'exécution de ce surcroît de travaux qui avaient été décidés par l'administration de M. Lagache.

Cette administration a voté, en effet, dans la séance du 11 décembre 1891 :

1° L'achat de terrains pour construire un nouvel hôpital; 2° La création des six places publiques suivantes : places du Travail, de la Justice, Carnot, de la Nation, du Progrès et du Commerce; 3° L'abaissement du pont des Couteaux; 4° La création, mise en état de viabilité, nivellement ou réfection de 27 rues nouvelles.

Pour réaliser ces importants travaux, un emprunt de *1.240 000 francs fut décidé et voté par le Conseil de M. Julien Lagache dans la même séance du 11 décembre 1891.* (Bulletin communal 1891, p. 709 à 734).

Voilà donc qui est clair et précis.

Si donc des places publiques ont été créées, un grand nombre de rues mises en état de viabilité, ce n'est pas au Conseil des collectivistes qu'on doit ces importantes améliorations, mais à l'Administration de M. Lagache.

Les conseillers actuels n'ont fait qu'exécuter les décisions prises par leurs devanciers, décisions devant lesquelles ils n'avaient qu'à s'incliner.

En réalité les chiffres publiés sous le couvert de l'Administration collectiviste se retournent contre elle.

Elle accuse, pour le pavage des rues, budget ordinaire et extraordinaire, fr.... 4.384.441.83

Il convient d'en déduire l'emprunt des travaux extraordinaires votés par l'administration de M. Lagache, soit, fr....... 1.240.000.00

La dépense réelle est donc de fr........ 3.144.441.03

Or, le budget ordinaire de l'administration de M. Lagache pour le même but, s'est élevé en quatre ans, à fr. 3.426.708.71

Celle de l'administration actuelle étant de fr. ... 3.144.441.83

La différence est donc de fr.. ... 282.266.88

Par conséquent, bien loin d'avoir dépensé 957,000 francs de plus que l'administration de M. Lagache pour l'hygiène des quartiers ouvriers, il se trouve que les crédits votés par le Conseil collectiviste sont inférieurs de 282.266.88 à ceux de l'ancienne administration.

Depuis, les amis de la municipalité, ne pouvant nier l'évidence, ont affirmé que sur cet emprunt de 1.400.000 francs, l'administration Lagache avait dépensé près de 500.000 francs. C'est encore une inexactitude car si cet emprunt fut voté le 5 décembre 1891, il ne fut émis que les 21 et 22 février 1893 par le Conseil actuel. L'administration Lagache ne pouvait donc dépenser un crédit qui n'était pas réalisé.

La vérité sur les chiffres du Bureau de Bienfaisance

Les collectivistes prétendent qu'ils ont augmenté le budget du Bureau de Bienfaisance de 50,000 francs par an. C'est inexact.

Les secours distribués par l'établissement charitable étant en raison directe du chômage de l'industrie, les besoins varient chaque année. Pour s'en convaincre, il suffit de jeter un coup d'œil sur les budgets. L'administration de M. Lagache votait, en 1891 et en 1892, les sommes suivantes :

1891....... Budget définitif 267.000 fr.
1892....... Budget primitif 200.000 fr.

L'année 1892 ayant été particulièrement malheureuse pour l'industrie, la Commission du Bureau de Bienfaisance sollicita plusieurs augmentations de l'administration actuelle, qui se sont élevées à 130 000 fr.

Les budgets votés par l'administration Carrette pour les années 1893 et 1894 sont les suivants :

1893 .... Budget définitif 225 000 fr.
1894 .... » » 230.000 fr.

On voit que la prétendue augmentation n'existe pas, puisque le budget de 1891, voté par l'administration de M. Lagache, dépasse de 42,000 fr. celui de 1893, et de 37,000 fr. celui de 1894, budgets accordés tous deux par les collectivistes.

Bien mieux, le budget primitif de 1892 voté par l'administration de M. Lagache, s'élevait à 200.000 fr. Les crédits supplémentaires se sont élevés à 130.000 fr. Le budget définitif pour l'année 1892 était donc de 330,000 fr. Or, les budgets de 1893 et 1894, n'étant que de 225,000 fr. et de 230.000 fr., il s'en suit que la réduction opérée par le conseil collectiviste est de 100,000 fr.

Les taxes d'octroi

Les collectivistes ont prétendu qu'ils avaient réalisé [illegible]mentation de recettes de 227,555 fr. 68 atteignant [illegible] de consommation bourgeoise.

Et une diminution de 78.165 fr. 28, portant sur les objets de consommation ouvrière.

Les premiers chiffres sont exacts, mais ceux de la réduction sont faux; le seul dégrèvement qu'ils aient opéré s'élève à 5.256,40, sur les abats de viandes, et c'est tout. Il reste donc en réalité une augmentation de taxe d'octroi de 220,000 fr. par an, alors qu'ils *avaient promis* de les supprimer.

Distribution de vêtements et de chaussures

L'administration du citoyen Carrette fait souvent valoir la distribution des vêtements aux enfants des écoles.

Là, encore, elle ne fait que suivre la route tracée par l'administration précédente.

Mais ces secours sont exclusivement distribués aux enfants des écoles laïques, c'est une injustice criante: car *ces enfants pauvres doivent être égaux devant les secours de la Ville.* *Un vieux républicain.*

WATTRELOS

Les élections municipales du 3 mai. — Les listes des quatre sections seront placardées ce matin, samedi. En voici la composition :

1re SECTION. (Mairie) : MM. Louis Leuridan, adjoint au maire, conseiller sortant; Pierre Bonte, conseiller sortant; Abel Hazebrouck, conseiller sortant; Carlos Lepers, conseiller sortant; Emile Jubaru, conseiller sortant; Pierre Vanhoute, conseiller sortant; Hien-Dubois, conseiller sortant; Louis Delneste, conseiller sortant.

2e SECTION. (dite de la Vieille-Place, Ecole des garçons, rue du Bureau): MM. Henri Pollet, maire, conseiller sortant; Louis Duquesnoy, conseiller sortant; Henri Labbe, conseiller sortant; Florimond Borny, ourdisseur; Henri Deffrennes, voyageur de commerce; J.-B. Lepoutre-Vantieghem, ouvrier tisserand; J.-B. Quesnoy, employé de commerce.

3e SECTION. (Crétinier, Ecole des garçons): MM. Henri Delcroix, conseiller d'arrondissement; Louis Delamaladry, conseiller sortant; Thérin-Carette, conseiller sortant; Charles Agache, cultivateur; Henri Delannoy, cultivateur; Adolphe Dhoine fils, jardinier au Fleury; Pierre Dhalluin, briquetier; Jules Delecroix, cultivateur.

4e SECTION. (Baillerie, Ecole des garçons): MM. J.-B. Leruste, tisserand; J. B. Dubus, conseiller sortant; J.-B. Liagre, cultivateur; Louis Plouvier, conseiller sortant.

LA LISTE COLLECTIVISTE. — Dans la matinée de vendredi, la liste suivante a été placardée dans le quartier du Crétinier: MM. J.-B. Delreux, Florimond Lecomte, Léon Watrelos, Henri Lefebvre, Raimbaut, Henri Leclercq dit André Mont, Auguste Catteau, Henri Briffaut.

Rien n'a paru dans les autres sections, mais on s'attend à d'autres listes.

Le suicide d'un douanier. — Un préposé des douanes de la caserne de la rue de Leers, Jules Contamin, s'est donné la mort vendredi matin, à huit heures et demie, en se tirant une balle dans la tête.

Contamin était « de cuisine » vendredi. Très gai dès son lever, il était allé chercher les légumes nécessaires au repas; à huit heures, il monta dans une mansarde où se trouvait la provision de pommes de terre.

Une détonation retentit, et quand les camarades de Contamin montèrent à leur tour à la chambre, ils trouvèrent le malheureux étendu sur le plancher, la tête gisant dans une mare de sang.

Le sang coulait en un mince filet de la bouche de l'infortuné jeune homme ; la joue droite, presque appliquée au plancher, baignait dans la mare sanglante ; la casquette gisait aussi dans le sang.

On remua le corps, qui retomba inerte : la mort avait accompli son œuvre ; le long de la jambe, on retrouva le revolver, échappé de la main.

Une seule balle — calibre douze — avait été tirée.

M. Jacquemont avait été mandé en toute hâte ; il arriva aussitôt à la caserne, et examina la blessure. La voûte palatine avait été perforée et le projectile était allé se loger sous la voûte crânienne, déterminant un épanchement cérébral qui avait amené la mort immédiate.

M. l'abbé Lemaire, vicaire, vint à son tour, mais son ministère ne put être exercé.

M. Clément, commissaire de police, procéda aux constatations et à l'enquête nécessaires. La famille de Contamin, qui habite Tourcoing, quartier de la Marlière, fut prévenue par les soins de M. le Maire de Wattrelos, et par l'entremise de la police de Tourcoing, avec tous les ménagements que comportait la situation.

Jules Contamin était né à Tourcoing, en 1870.

On attribue sa funeste détermination à des embarras d'argent; il s'agissait d'une petite somme, dont le pauvre garçon s'était exagéré l'importance. Contamin avait emprunté deux cents francs, et désespérait de pouvoir s'acquitter !...

ENTREPRISE GÉNÉRALE D'AMEUBLEMENTS & OBJETS D'ART
FABRICATION SUPÉRIEURE
MOREL-GOYEZ tapissier décorateur,
LILLE, 19 et 27, rue Royale, 19 et 27, LILLE

TOURCOING

Nous voilà à la veille du sc[illegible] venue de dire quelle sera, à notre sens, l'attitude à prendre par nos amis.

Nous ne l'avons pas caché : nous souhaitions vivement que l'entente pût se faire entre tous les hommes d'ordre, à quelle qu'opinion qu'ils appartinssent, en vue de s'opposer à l'envahissement des idées révolutionnaires qui se cachent sous le titre menteur de « parti ouvrier. »

Nous pensions, et notre conviction n'a pas changé, que là se trouve le péril, péril social imminent qui, chez nos voisins, a rapproché les hommes de toutes nuances, pour la défense des intérêts locaux et des sentiments de patriotisme.

Des efforts très louables ont été tentés ici, nous nous plaisons à le reconnaître, pour arriver à cette entente. Ils sont malheureusement restés sans résultats.

L'administration municipale était cependant suffisamment forte des services rendus pour se passer d'un patronage ayant, grâce au nom de M. Dron, une nuance politique aussi accentuée dans le sens radical.

Elle ne l'a pas voulu, nous le regrettons sincèrement, parce qu'il nous semble que, dans les temps troublés que nous traversons, il ne devrait plus y avoir de divisions entre les honnêtes gens.

Quoi qu'il en soit, que faut-il faire en pareille occurence?

D'une part, nous trouvons dans le programme de l'*Union libérale* un point qui donne entière satisfaction à la thèse que nous n'avons cessé de soutenir, à savoir : « impartiale distribution des subventions budgétaires à tous les citoyens, notamment en ce qui concerne les allocations aux enfants des écoles et les secours du Bureau de Bienfaisance. »

D'un autre côté, nous estimons qu'on peut voter pour un certain nombre de candidats de la liste municipale qui, étant aux affaires, ont montré une modération dont on doit leur tenir compte : quelques-uns d'entre eux ont d'ailleurs déjà été soutenus très franchement par le *Journal de Roubaix*.

En ce qui concerne les noms nouveaux, nous nous tenons sur la réserve, la plupart nous étant insuffisamment connus.

Dans de telles conditions, nous laissons au bon sens des électeurs le soin de faire une sélection dans les deux listes suivantes:

Union Libérale	Liste Municipale
EMILE BARROIS	V. HASSEBROUCQ, maire
HONORÉ-DUMORTIER	MASURE-SIX
RÉNÉ BALLOIS	DIÉVAL
L. CARISSIMO	SENELAR
CHARLES CROMBEZ	DUCOULOMBIER
H. DELMULLE	DE LAVAIVRE
E. DEPOORTER	MULLER
EUGÈNE DERVAUX	HONORÉ-COLSON
J.-B. DESCAMPS	GLORIEUX
F. DESMETTRE	DHAL DESCY
G. DESROUSSEAUX	L. DUPONT
CARLOS DESURMONT	CRUQUE
JOSEPH DESURMONT	TACK
LOUIS DESVIGNES	E. DESTOMBES
LOUIS DUVILLIER	R. THÉRY
C. FLIPO, cultivateur	MASUREL-LECLERCQ
ROMAIN FLIPO	DEMOUVAUX
JULES FLORIN	E. LEMAIRE
E. GUENOT	H. LORIDANT
FIDÈLE HONORÉ	L. CLERSON
N. LAMBLIN	V. FLAMENT
H. LEBRUN	
C. LEBURGUE	
ED. LELONG	
LOUIS LEPERS	
VICTOR LESUR	
H. LIAGRE	
E. LIETAR	
LOUIS LORIDANT	
PAUL LORTHIOIS	
FÉLIX MASUREL	
JOSEPH MOTTE	
JULES MULIEZ	
C. TIBERGHIEN	
A. TRENTESAUX	
J.-B. VERQUIN	

Il n'y a pas de doute que nous n'arrivions à un ballottage : le scrutin de dimanche nous servira d'indication pour la ligne de conduite à suivre au second tour, et qui sait s'il ne faudra pas unir ses efforts pour lutter contre l'ennemi commun : le collectivisme !

Les grèves — Le nombre n'en a pas diminué, au contraire ; quelques-unes sont terminées, il est vrai ; mais il s'en est déclaré d'autres, sur différents points de la ville.

— Les ouvriers sont rentrés chez M. Dervaux rue de Guisnes (48 doubleuses) aux anciennes conditions ; chez M. Flipo rue St-Pierre, les tireurs de cordes ont obtenu l'augmentation qu'ils avaient demandée. Il en est de même chez M. L. Monnier et chez M. Paul Jonglez, rue des Ursulines, où les bâcleurs sont rentrés aux conditions anciennes.

— Aucun changement à signaler en ce qui concerne les ouvriers du bâtiment.

— A la filature de M. Descamps, rue du Midi, 13 bâcleurs et bâcleuses sur 15 se sont mis en grève ; ils demandent 12 fr. au lieu de 10 fr. 50 par semaine.

— Au peignage de M. Fouan-Leman, 20 hommes de peine ont demandé une augmentation de 0,03 c. à l'heure. N'ayant pas obtenu satisfaction ils sont partis aussitôt.

— A la filature de M. Paul Jonglez, rue de la Blanche-Porte, les 64 rattacheurs ont demandé 4 fr. par jour et la réduction de la journée à 11 heures.

— Chez MM. Masurel frères à Francs, 156 rattacheurs et rattacheuses et 39 bâcleuses se sont également mis en grève.

Ils demandaient une augmentation de 0,50 par 1000 n°. On leur fit remarquer qu'il s'agissait d'un remaniement de tarif qui nécessitait un examen approfondi et on leur conseilla d'attendre jusqu'à lundi : mais ils n'en tinrent pas compte.

— A la filature de M. Pollet fils, rue de Lille, 16 rattacheurs sur 18 ont demandé 2 fr. de plus, soit 23 fr. au lieu de 21.

Dans le même établissement, 7 bâcleurs sur 10 ont demandé que leur semaine fût portée à 9 fr. 50 au lieu de 7 fr. 20.

— Chez MM. Holstraete et Deconinck, rue du Haze, les 40 rattacheurs ont demandé qu'il leur fût garanti un minimum de 24 fr. au lieu de 22 fr. 50.

— Au dernier moment nous apprenons que les bâcleurs de M. Lefebvre, rue de Guisnes, se sont mis en grève, à l'exception de 2.

La liste du parti collectiviste. — Voici, à titre d'information, la liste des candidats du parti collectiviste :

Delphin Dumortier, conseiller sortant et conseiller prud'homme ; Volt Joseph, conseiller prud'homme; Quivron Henri, conseiller prud'homme ; Desplechin Louis, ex-conseiller prud'homme ; Descheerder Gustave, ouvrier peintre ; Capelle Auguste, secrétaire-général du Parti ouvrier ; Desmet François, marchand de jouets ; Delahaye Louis, cordonnier.

Carette J.-B., trieur; Capart Victor, commerçant; Catteau Joseph, commerçant ; Deborgher Henri, fileur; Ponchau Fortuné, tisserand ; Romptau Alfred, trieur; Six Désiré, boucher; Delbarre Arthur, secrétaire de la Chambre syndicale de l'industrie textile ; Dumey Félicien, tisserand ; Block Louis, rattacheur; Harel Achille, galochier; Blondel Edouard, débitant-épicier; Delbecque Louis, rattacheur; Cosman Louis, cordonnier; Desoubrie Ernest, teinturier.

Vandromme Edouard, ouvrier de filature ; Dedonckère Adolphe, marchand de beurre ; Henry Léopold, ferblantier ; Delessalle Albert, marchand colporteur ; Lefebvre Emile, coiffeur ; Bourgeois Charles, marchand de légumes ; Gravier Alphonse, commerçant ; Detournay Pierre, perruquier ; Delrue Henri, cabaretier ; Bouche Edouard, trieur ; Vanderbekem Auguste, commerçant ; Turpin Henri, trieur ; Fouret Joseph, marchand de charbon.

Mouvaux. — *Chronique électorale.* — La liste des candidats présentés par l'*Union libérale*, dont nous avons indiqué la composition dans notre précédent numéro, a été très favorablement accueillie dans la commune. On est d'accord pour reconnaître que les citoyens qui en font partie ont été fort heureusement choisis pour représenter et défendre les intérêts de Mouvaux. Le succès de cette liste est dès à présent assuré. Nous ignorons encore si des compétitions surgiront à la dernière heure; mais, quelle que soit la manœuvre que pourraient tenter les radicaux unis aux collectivistes révolutionnaires, elle ne peut qu'avorter piteusement devant le sens pratique de l'immense majorité des électeurs de Mouvaux.

Halluin. — *Les grèves.* — La situation n'a pas changé aux établissements de MM. Fauchille et Charles Lemaître.

Vendredi matin, les 14 ouvriers — 11 femmes et 3 hommes — de l'imprimerie de chromos de M. Derrenauw, rue de Linselles, ont demandé une augmentation de 2 centimes de l'heure, soit 0,25 c. pour une journée de 12 heures. Pour toute réponse, le patron a offert leurs livrets à tous : deux seulement ont consenti à les accepter. Les 12 autres se sont retirés et sont allés faire leur déclaration à qui de droit.

Au Pellegrin. — La filature de lin de MM. Jules Leurent fils dépend du territoire d'Halluin ; mais la plus grande partie des ouvriers viennent de Roncq et de Linselles.

Jeudi après-midi 8 garçons de machines à peigner avaient abandonner le travail sans prendre conseil de leurs parents qui travaillent presque tous à cette même fabrique; aussi vendredi matin, on les avait fait remettre à l'ouvrage, et on pouvait croire que tout était terminé.

Il n'en était malheureusement pas ainsi : à la rentrée de l'après-midi, une cinquantaine de fileuses et ouvrières de préparations déclarèrent qu'elles ne continueraient à travailler qu'à condition qu'on leur accordât une augmentation de 25 centimes par jour. N'ayant pas obtenu satisfaction, elles partirent aussitôt, se dirigeant sur Roncq où elles ne restèrent pas longtemps.

Elles prirent bientôt la route d'Halluin, marchant 4 par 4; leurs rangs se grossissaient à vue d'œil et quand le cortège arriva en ville, leur nombre était au moins triplé.

On avait déjà commencé des chants, des refrains, dans les deux langues quand l'apparition de quelques agents vint subitement refroidir l'entrain des manifestantes qui rebroussèrent chemin et disparurent dans toutes les directions.

A 4 heures elles s'étaient de nouveau rassemblées aux environs de la filature.

Roncq. — *La grève de la filature de MM. Leurent frères. — Un incident. — Six arrestations.* — Loin de se calmer, le conflit s'est encore aggravé dans la journée de vendredi. Les grévistes atteignent aujourd'hui presque le nombre de deux cents, soit 83 garçons de machines, 25 *démonsteux*, 40 ouvrières de filature, 17 fileuses, 21 bâcleuses, 35 ouvrières aux cardes et 5 ouvriers débourreurs.

Tous demandent de prendre le travail le matin à 6 heures au lieu de 5 h. 1/2, d'avoir une demi-heure au déjeûner et au goûter, et à terminer à 7 heures au lieu de 7 h. 1/2. En outre les fileuses réclament une augmentation de 2 fr. par quinzaine.

D'après ce que nous avons appris, ces réclamations n'auraient pas été formulées au patron et aucune délégation ne s'est produite.

Nous devons aussi qu'il nous a été déclaré que les tarifs en vigueur dans l'établissement sont les plus élevés de la région.

La matinée de vendredi avait été relativement calme quand, vers midi, un groupe d'ouvriers grévistes appartenant à diverses usines de Tourcoing, stationnait près de l'établissement de MM. Leurent.

L'un d'eux, Alfred Drouart, se mit à déployer, à l'extrémité d'une canne, un lambeau d'étoffe rouge, en chantant un refrain révolutionnaire. M. Dehon, brigadier des gardes champêtres, saisit le drapeau improvisé. Survient alors un autre ouvrier, nommé Charles Catteau, qui injuria le garde. Arrêté aussitôt, il opposa la plus vive résistance, pendant que plusieurs de ses camarades huaient les gardes et tentaient de délivrer le prisonnier. Mais force resta à la loi et Catteau fut incarcéré à la prison municipale.

Les gendarmes d'Halluin, prévenus de l'incident, ne tardèrent pas à arriver et, après enquête, ils procédèrent à cinq arrestations, celles des nommés Alphonse Feys, Gustave Verley, Alfred Drouart, Léopold Vanoverscheld, et Emile D..., mais ce dernier fut relaché presque aussitôt.

Ces incidents tumultueux n'ont pas été sans causer un certain émoi dans la paisible commune de Roncq.

— *Tombola des anciens militaires.* — La société des anciens militaires de Roncq nous prie d'annoncer que le lot de la dernière tombola, gagné par le n° 890 n'a pas été réclamé. Dans le cas où le possesseur dudit billet ne se présenterait pas avant dimanche, le lot serait acquis à la société.

Les membres actifs sont priés de venir à la réunion de dimanche prochain pour communication importante.

Linselles. — *Chronique électorale.* — On vient d'afficher dans la commune une longue protestation contre plusieurs candidats de la liste municipale. Les trois signataires, MM. Augustin Wallart, cultivateur; Alphonse Delvordre, serrurier et Paul Duquesnoy, marchand de vins, tous trois membres du comité républicain radical, déclarent se porter comme membres protestataires.

Neuville. — *La grève.* — Les tireurs de cordes de l'établissement de M. Herbaux ont continué à faire grève vendredi.

CORRESPONDANCE

Les articles publiés dans cette partie du journal n'engagent ni l'opinion ni la responsabilité de la rédaction.

A propos des listes électorales de Wattrelos

Wattrelos, le 1er mai 1896.

Monsieur le Directeur
du *Journal de Roubaix*,

J'ai recours à votre estimable journal pour vous prier de vouloir bien insérer, dans votre prochain numéro, les quelques lignes suivantes :

Je remercie messieurs les électeurs de la confiance que, depuis 1881, ils n'ont cessé de me témoigner et je les avertis que pour les nouvelles élections, je n'accepte plus aucun mandat.

Par conséquent, je proteste à l'avance contre toutes listes sur lesquelles pourrait figurer mon nom.

Recevez M. le Directeur, avec mes remerciements anticipés mes civilités empressées. SPRIET-DASSONVILLE.

La conférence de M. Jaurès

AU THÉATRE DESCHAMPS A ROUBAIX

La conférence de vendredi soir, au Théâtre Deschamps, a commencé à 8 heures 40. En attendant l'arrivée du député de Carmaux, M. Arthur Hélynck chante un chant révolutionnaire, dont la foule qui est compacte, reprend le refrain.

A l'arrivée de M. Jaurès, accompagné du Maire de Roubaix, de MM. Siauve-Evausy et Moreau et de plusieurs membres de l'Administration et du Conseil municipal, la salle entière applaudit. Les chapeaux se lèvent; on crie Vive Jaurès! Vive Carrette!

Le citoyen Vaillant s'avance et dit que, conformément à la loi, il y a lieu de désigner un président. On crie : Guesde!

M. Guesde est donc élu président d'honneur. Le président effectif acclamé est M. Henri Carrette, maire de Roubaix, qui constate qu'on est plus de trois mille dans la salle, et que plus de deux mille, qui sont dans la rue, n'ont pu trouver place. Quand même ! ajoute-t-il, les journaux sont là qui reproduiront ce qui va se passer ici.

Les citoyens Moreau et Lepers sont ensuite désignés pour remplir les fonctions d'assesseurs.

La parole est donnée à M. Siauve Evausy, qui est très acclamé.

Discours de M. Siauve-Evausy

M. Siauve-Evausy dit que la superbe manifestation qui a eu lieu ce soir est l'indice du succès que le collectivisme obtiendra dimanche à Roubaix.

Après avoir fait connaître que le député Jaurès est présent, M. Siauve-Evausy demande que l'on écoute religieusement les paroles qui seront prononcées par le citoyen-député.

L'orateur, dont la voix est très fatiguée, dit que ce ne pas les coups de tête des anarchistes qui l'ont exténué, mais bien les nombreuses conférences auxquelles il a dû prendre part.

M. Siauve demande la permission de revenir sur les travaux de l'administration municipale socialiste. Il laissera les personnalités de côté, et ne parlera que des deux partis en présence, qui vont brûler leurs dernières cartouches. Il compare les programmes.

Il prétend lui aussi, que, depuis vingt-six ans, le municipalités qui ont précédé les socialistes à l'Hôtel de Ville de Roubaix, n'ont rien fait. Il appelle « mannequins » les candidats qui sont portés sur la liste de l'*Union sociale et patriotique*, il critique la façon dont cette réunion soutient la lutte. Il rappelle les incidents qui se sont produits à l'avant-dernière réunion du *Ratier Club* et dit que la police n'a pas fait son devoir en cette circonstance.

— Il y avait là, dit-il, un commissaire de police qui n'a pas osé intervenir, quand un anarchiste est venu se ruer sur un homme. Cet anarchiste se promène aujourd'hui dans les rues de Roubaix. Il y a donc deux poids et deux mesures.

— Au lendemain de cette réunion, poursuit M. Siauve-Evausy, j'ai été attaqué par M. Eugène Motte; j'ai voulu répondre à cette attaque en adressant une lettre à M. Alfred Reboux, directeur du *Journal de Roubaix*, qui a refusé d'insérer ma lettre (on a pu voir pourquoi à la deuxième page).

M. Siauve dit ensuite, qu'en venant ce soir à la réunion, il a souffleté un membre de l'*Union sociale et patriotique* qui sifflait. L'orateur le dit bien haut, en présence du commissaire de police, afin qu'il ne l'ignore pas ; il s'est livré, et il le proclame, à des voies de fait contre un gamin.

M. Siauve-Evausy termine en annonçant le triomphe des collectivistes, dimanche prochain.

Discours de M. Moreau

Des applaudissements se font entendre ; puis M. Moreau demande la parole, pour critiquer l'administration Lagache. Qu'a fait cette administration, pendant les huit années qu'elle a siégé à l'Hôtel-de-Ville.

Cris : — Rien !

M. Moreau continue en disant que ni le nouvel hospice, ni les eaux potables, ne sont l'œuvre de cette administration. Et il affirme qu'il y a 25 ans, l'oncle de celui qui est aujourd'hui à la tête de l'*Union sociale et patriotique* — M. Motte-Bossut — lui a dit à lui-même : Nous n'avons pas besoin d'eau potable. Nous nous moquons du bien-être des ouvriers : ce que nous voulons, c'est de l'eau pour faire marcher nos usines !...

M. Moreau débite cela sur un ton qui paraît sérieux. Aussi les auditeurs l'applaudissent-ils.

Discours de M. Jaurès

M. Jean Jaurès succède à la tribune à M. Moreau. Le *leader* du parti collectiviste, très acclamé, remercie les assistants de l'accueil qui lui est fait.

Il n'est point nécessaire de dire que le discours de M. Jaurès est très éloquent. Il rappelle la manifestation de ce soir, et déclare qu'en arrivant à l'Hôtel-de-Ville, quand il a vu sur les marches de la Maison Commune, l'ouvrier Carrette, ceint de son écharpe, il a senti battre son cœur... Et il s'est dit que le peuple ne voudra jamais faire descendre de cet escalier celui qui y était si fièrement campé.

M. Jaurès continue en disant qu'il n'oublie pas que si l'on est à la veille des élections, on fête aussi le 1er mai qui nous rappelle que la bataille dépasse les limites de la nation, et qu'elle s'étend à toute l'étendue de la civilisation capitaliste, qu'il faut transformer en civilisation socialiste.

— Nous ne voulons pas oublier et nous n'oublierons jamais l'intégralité du parti socialiste : il se produit en France, et dans le monde entier un singulier phénomène : le groupement de tous autour du drapeau de la République sociale.

Mais l'étrangeté de ce phénomène, c'est que nous, nous comptons de plus en plus sur le suffrage universel. Et cependant vous savez, combien depuis des siècles l'Eglise a fait en sorte de saisir le cerveau des plus assoupis; vous savez que dans la société capitaliste les oppresseurs peuvent se défendre encore... Et ce sont ceux-là maintenant qui ont peur du suffrage universel, de la légalité bourgeoise.

M. Jaurès ajoute que ce suffrage universel est encore domestique et voilà pourquoi, dit-il, nous avons le droit d'appeler à nous tous les républicains sincères qui ne veulent pas encore se rallier à nous.

L'orateur, parlant de la propriété collectiviste, dit que si l'on ne pousse pas le peuple à bout, il laissera tranquilles ceux qui ont acquis des propriétés. Dans le cas contraire, tant pis!

Puis M. Jaurès ajoute que si, après avoir abattu Dupuy, Perrier et Trarieux, le collectivisme n'a pas su conserver un ministère à moitié radical, c'est grâce à la trahison du Sénat.

Cris : — A bas le Sénat !

L'orateur fait ensuite le procès de M. Méline, le président du conseil actuel, et dit que le ministère formé par lui aurait dû se présenter devant les Chambres avec un projet de dissolution : — Mais, ajoute-il, le ministère a eu peur de la réaction, et c'est pour cela qu'il succombera sous son fardeau, au tournant de la route, où devant lui, se dressera le peuple.

— *Aujourd'hui, continue l'orateur, il faut être avec les uns ou avec les autres : avec la réaction ou, le socialisme...*

...Quand M. Bourgeois, poursuit-il, a proposé l'impôt sur le revenu, il serait tombé tout de suite, s'il n'avait pas été soutenu par l'appui des députés socialistes; de même aujourd'hui, le ministère Méline ne vit qu'avec l'appui de la droite, dont il aurait voulu se passer.

Mais aujourd'hui, il est trop tard, car il n'existe pas un seul homme d'Etat qui pourrait lutter soit contre l'Eglise, soit contre le socialisme, et aujourd'hui, M. Méline est obligé de se tremper les mains dans le bénitier... (Nous n'avons pas saisi le qualificatif.)

M. Jaurès signale un autre point : la révision de la Constitution : Tant que les deux Chambres, dit-il, ont été à peu près d'accord pour faire une cuisine bourgeoise, la question de la révision n'a pas été, pour ainsi dire traitée. Mais aujourd'hui que la Chambre et le Sénat ne sont plus d'accord la révision est à l'ordre du jour, et elle sera républicaine.

En effet, il n'y a plus à droite un seul partisan de la révision. Le jour, continue M. Jaurès, où la révision sera décidée, ce ne sera pas pour rappeler les princes, ni un dictateur, mais ce sera pour avoir un maître nouveau, un maître non encore connu de l'Histoire, un maître que ni l'Eglise ni les Motte n'ont compris : le Peuple du Travail !

La salle croule sous les applaudissements.

Aujourd'hui, continue l'orateur, la Constitution est comme une maison dont on a fermé les portes et les fenêtres, pour empêcher le peuple d'y entrer; mais le peuple se presse si nombreux autour de cette maison fermée, que ceux qui l'habitent n'en pourront plus ouvrir les issues sans que ce peuple y entre de force ! Car il enfoncera portes et fenêtres ! ..

Mais on ne pourra faire la revision constitutionnelle, sans faire la révolution sociale ; c'est-à-dire que, de façon ou d'autre, il n'y a plus de république sans socialisme !...

Nous ne voulons pas, nous, la moindre parcelle d'un pouvoir humilié ou d'un pouvoir incomplet !

C'est à vous d'avancer l'ère où le prolétariat aura tout le pouvoir ! et, puisqu'à l'Hôtel-de-Ville, vous êtes les maîtres, vous ne pouvez pas sans honte descendre l'escalier dont je vous parlais tout à l'heure.

Et, dit en terminant M. Jaurès, si je suis venu ici aujourd'hui, ce n'est pas pour vous donner des conseils, mais pour emprunter des exemples que nous pourrons répandre ailleurs!

M. Jaurès se retire, très acclamé. Les cris de «Vive Jaurès ! » se font entendre, très nourris.

L'ORDRE DU JOUR

M. Siauve-Evausy donne ensuite lecture de l'ordre du jour, remerciant le député de Carmaux de sa présence à Roubaix et se terminant par le cri de: « A bas le Sénat! » que répète la salle entière.

Avant de lever la séance, M. Henri Carrette, maire de Roubaix et président, demande si un contradicteur désire parler. Personne ne se présente.

M. Carrette annonce alors que samedi soir, M. Clovis Hugues, député de Marseille, se fera entendre, également au Théâtre Deschamps. On applaudit, et la réunion est levée à 10 heures et quart.

M. Jaurès a repris le train pour Lille à 10 h. 45.

Une réunion collectiviste à Croix

Le parti collectiviste a tenu sa dernière réunion vendredi après-midi à 4 heures, salle Prouvost. Cent cinquante personnes y assistaient.

M. Desbarbieux est nommé président; MM. Forter et Sorel, assesseurs. Le député Jules Guesde est acclamé président d'honneur.

La parole est alors donnée au citoyen Devernay, de Lille. Celui-ci remercie les assistants de l'honneur fait à Jules Guesde. Il fait ensuite le procès des radicaux, prend à partie M. Dutheit qu'il qualifie d'anarchiste et termine par de violentes attaques contre le nouveau ministère.

M. Desbarbieux succède à la tribune au citoyen Devernay. Il critique la composition de la liste de M. Piuquet.

La parole est donnée ensuite à M. Renard. Il condamne les fêtes religieuses et exalte la fête du Premier Mai. Il s'attaque ensuite à M. Reboux, dont il raille une récente brochure sur le collectivisme.

Un ordre du jour affirmant la certitude du triomphe prochain des collectivistes est voté. La séance est alors levée.

Les rétractations de M. Emile Moreau

Au cours du très long discours qu'il a prononcé jeudi soir, à la réunion du Ratier-Club, M. Emile Moreau a contesté certains propos que lui a attribués le *Journal de Roubaix*, dans le compte-rendu de la réunion de la veille, chez M. Achille Lepers, place Nadaud.

L'auteur de ces deux relations demande, à son tour, la parole, pour réfuter les démentis gratuits de M. Moreau qui, à n'en point douter, s'est aperçu, trop tard, qu'il était allé trop loin.

1° Il est possible que M. Moreau — c'est lui-même qui le confesse — ait parlé *un peu trop vite*, quand il s'est agi des employés de la mairie. L'orateur a dit, il est vrai, que l'Hôtel-de-Ville était une maison de verre ; mais il a ajouté — et c'est quasi sous sa dictée que ses paroles ont été reproduites, — « *que les employés de la mairie sont des espions* qui rapportent aux adversaires de la municipalité collectiviste non seulement ce que les conseillers font, mais aussi les moindres paroles qu'ils prononcent.»

Nous maintenons énergiquement que ce propos a été tenu par M. Moreau.

2° Contrairement à ce qu'affirme M. Moreau, le *Journal de Roubaix* n'a pas dit que l'ancien député de Roubaix avait déclaré *qu'il y a vingt ans*, il n'était pas encore socialiste. Voici textuellement ce que nous avons imprimé :

« M. Moreau, d'une voix très douce, rappelle *qu'il a eu vingt ans*, et n'a pas été toujours socialiste : on fait des erreurs à cet âge-là, dit-il; mais quand la barbe pousse et devient blanche, on devient plus sérieux. »

Il y a là une nuance, n'est il pas vrai ? Au surplus, M. Moreau n'ignore pas qu'en 1870, alors qu'il rédigeait, à Roubaix, l'*Idée républicaine*, il n'était pas encore socialiste : loin de là ! La collection de ce journal, que nous avons sous les yeux, en est la preuve...

En tout cas, M. Moreau — nous aimons à croire qu'il était de bonne foi — s'est trompé en attribuant au collaborateur du *Journal de Roubaix* une phrase que celui-ci n'a pas écrite. ALPHONSE ORHAND.

BELGIQUE

Le crime de la rue de Tourcoing, à Mouscron

DEVANT DE LA COUR D'ASSISES DE BRUGES

C'est vendredi, qu'ont commencé les débats, devant la cour d'assises de la Flandre Occidentale, siégeant à Bruges, du crime de la rue de Tourcoing, à Mouscron.

La cour se compose de MM. De Smet, président, conseiller à la Cour d'appel de Gand, Waelbroeck, et le chevalier de Schietere de Lophem, juges.

M. le baron Van Zuylen Nyevelt, substitut du procureur du Roi, occupe le siège du ministère public. Me Louis Borze est assis au banc de la défense.

L'audience est ouverte à 10 heures.

L'accusé, Charles Rys, ouvrier maçon à Mouscron, est introduit. Il pleure.

Sa femme et sa fille, qui sont présentes, sanglotent.

Vingt-deux témoins, dont quatorze à décharge, ont été cités.

L'acte d'accusation

Voici le résumé de l'acte d'accusation :

Charles Rys, âgé de 30 ans, est accusé d'avoir, à Mouscron, en 1895, volontairement et avec préméditation, donné la mort à son beau-frère, J.-B. Pollet, ouvrier de fabrique, à Mouscron. L'accusé ne vivait pas en bonne intelligence avec sa victime, et Pollet avait dû quitter son travail, à Tourcoing, pour se soustraire à ses coups. Il était venu habiter chez la belle-mère de l'accusé impasse du Froid-Champ, rue de Tourcoing, à Mouscron. Il travaillait pour arriver à réaliser une somme de 62 fr., montant d'une amende à laquelle il avait été condamné.

Rys, sous l'empire de nombreuses libations, se rendit chez sa belle-mère, y trouva Pollet, l'invita à venir au cabaret, et, sur son refus, le terrassa, et lui porta un coup de couteau en plein cœur.

Pollet, quoique mortellement blessé, put se traîner hors de la maison. Il fit quelques pas, et tomba dans les bras du garde-champêtre Van Hosrewerde.

En même temps, l'accusé Rys, s'approchant, porta deux coups de pied à sa victime, qu'il atteignit en plein ventre, en disant : « S'il n'est pas encore mort, il faut que je l'achève ! »

L'interrogatoire

L'accusé, comme sa victime, d'ailleurs, n'ont jamais joui d'une bonne réputation. Rys, tout en pleurs, prétend n'avoir pas voulu tuer son beau-frère. M. le Président lui prouve le contraire, en disant :

— Vous avez eu la cruauté de venir, jusque dans la rue, frapper du pied, l'homme que vous aviez mortellement blessé!

Les témoins

MM. De Haene, juge d'instruction, De Roeck, commissaire de police à Mouscron, et Van Hoorewerder, garde-champêtre, viennent confirmer les accusations portées contre Rys par le ministère public.

L'accusé affirme qu'il n'a pas donné, dans la rue, de coups de pieds à sa victime expirant. Le garde-champêtre soutient le contraire.

On entend ensuite M. le docteur Peel, médecin-légiste à Courtrai, et tous les autres témoins.

L'audience, levée à 1 heure 10, est renvoyée à aujourd'hui samedi, pour le réquisitoire, les plaidories et le verdict.

Un accident de chemin de fer à Liége. — Liége, 1er mai. — Le train de voyageurs de Paris, arrivant à Liége-Longdoz à 7 h. 20, a tamponné le train de marchandises stationnant à l'entrée de la gare.

Le machiniste n'avait pas aperçu l'obstacle, heureusement la vitesse était ralentie.

Il y eut un choc violent. La locomotive est détruite le train hâché.

Il y a plusieurs blessés. Un clerc de notaire est grièvement atteint à la nuque.

Plusieurs écoliers ont été blessés à la nuque et au front Le machiniste contusionné.

Mouscron. — *L'incendie de la rue de la Station.* — Le collège échevinal de la ville de Mouscron vient d'adresser à M. Demets, commandant le corps des Sapeurs-pompiers de la ville, la lettre suivante :

« Mouscron, 29 avril 1896.

» Monsieur le Commandant,

» Nous sommes heureux de pouvoir vous adresser nos plus sincères félicitations pour le dévouement dont a fait preuve le corps des sapeurs-pompiers, dimanche dernier 26 courant, lors de l'incendie de la fabrique d'huile de M. Decoster, en cette ville.

» Nous vous prions, Monsieur le Commandant, de vouloir bien transmettre à vos hommes l'expression de ces sentiments, et d'agréer, en même temps, l'assurance de notre considération la plus distinguée.

Par Collège : Le Secrétaire, Les Bourgmestre et Echevins,
(Signé) L. Coulon. (Signé) Fl. MULLIEZ.

— *Un grave accident.* — Un ouvrier du chemin de fer Henri Liétaert, 69 ans, demeurant à Mouscron, longeait, vendredi le talus de la ligne d'Herseaux à Mouscron.

Arrivé au viaduc qu'on rencontre sur cette ligne, à 300 mètres environ de la gare de Mouscron, il fit un faux-pas et alla s'abîmer sur le pavé, tombant ainsi d'une hauteur de cinq mètres.

Le malheureux a eu le crâne fracassé. M. Berger, chef de gare, prévenu aussitôt, fit transporter Liétaert à son domicile, hameau du Bas-Voisinage.

Un médecin appelé en toute hâte n'a pu que constater le décès.

Menin. — *Arrestation de deux déserteurs.* — Joseph Donneweth, soldat au 3e régiment de lanciers en garnison à Bruges était porté comme déserteur depuis le 17 novembre 1895. Il était venu à Tourcoing rue de la Haute-Voie n° 20 où demeurent sa femme et ses parents. Sa présence ayant été signalée à Menin où il avait dû se rendre pour affaires, il a été arrêté par la gendarmerie.

Jules Alphonse Deconinck, âgé de 36 ans né à Wevelghem, appartenant au régiment de grenadiers, qui était disparu depuis le 5 mars 1892 a été arrêté jeudi à Wevelghem. Il avait passé cinq ans en Amérique.

— *Fausse monnaie.* — Nous avons parlé dernièrement de la circulation à Menin et dans les communes environnantes de pièces fausses de 2 f. La gendarmerie de Menin vient d'arriver à Dadizeele, sous l'inculpation de vagabondage, un vieillard de 60 ans, Adolphe Bossier, sur lequel on a trouvé, en le fouillant, plusieurs pièces neuves de 2 fr. reconnues fausses, à l'effigie de Léopold II, dont il n'a pu ou pas voulu indiquer la provenance. Il a été écroué à la prison de Courtrai.

CONVOIS FUNÈBRES & OBITS

Les amis et connaissances de la famille EDFRENNES-DELCROIX, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur EDOUARD EDFRENNES, décédé à Roubaix, le 30 avril 1896, à l'âge de 58 ans, administréedes Sacrements de notre mère la Ste-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Salut Solennels, qui auront lieu le dimanche 3 mai, à 3 heures 3/4, en l'église du Sacré-Cœur, à Roubaix. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue de l'Abattoir, 3.

Un Obit solennel du Mois sera célébré en l'église d'Hem, le lundi 4 mai 1896, à 11 heures, (les Laudes à 10 h. 1/2), pour le repos de l'âme de Madame Louis LECLERCQ, née Esther-Julie-Maria-Joseph TAFFIN, décédée à Hem, le 2 avril 1896, dans sa 57e année, administrée des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit Solennel Anniversaire sera célébré au Maître-Autel de l'église Saint-Martin, à Roubaix, le lundi 4 mai 1896, à 10 heures, pour le repos de l'âme de Dame Anna-Julie PECQUEUR, épouse de Madame Victor BONNAVE, décédée pieusement à Roubaix, le 26 mai 1895, dans sa 39e année, administrée des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

ETAT-CIVIL. — *ROUBAIX.* — *Déclarations de naissances du vendredi 1er mai.* — Stéphanie Ausloos, rue de Bouvines. — Georges Prevost, rue du Tilleul. — Emile Crochon, rue de Lannoy. — Blanche Catrix, Hôtel-Dieu. — Joseph Vanboucq, Hôtel-Dieu. — Adrienne Allaert, rue Pellart. — *Déclarations de décès.* — Edouard Edfrennes, 58 ans, rue de l'Abattoir, 3. — Octavie Descamps, 59 ans, rue Ma Campagne, 18. — Magdeleine Leuse, rue de Solférino, cour Burgrave, 8. — Joseph Denef, 58 ans, Hôtel-Dieu.

TOURCOING. — *Déclarations de naissances du vendredi 1er mai.* — Arthur Sagaert, rue du Cœur-Joyeux. — Camille Poulain, à la Maternité. — Robert Deschamps, rue Desurmont. — Henri Florin, rue de l'Epine. — Henri Nys, rue du Pouilly. — *Déclarations de décès.* — Henri Messiaen, 2 jours, rue du Clinquet, 213. — Julienne Opsommer, 21 ans, 10 mois, pelotonneuse, rue la Marlière. — Jean Malfait, 32 ans, 11 mois, sans profession Hôpital Civil. — Camille Vanmeulebroucke, 38 ans, 24 jours, loueur de voitures, rue St-Pierre, 28. — Rosalie Verbeke, 77 ans mois, sans profession, rue de Lille, 121.

BIBLIOGRAPHIE

Quel est l'homme politique, l'écrivain, l'artiste qui ne souhaite savoir ce que l'on dit de lui dans la presse? Mais le temps manque pour de telles recherches.

Le Courrier de la Presse, fondé en 1889, 21 boulevard Montmartre, à Paris, par M. A. Gallois, a pour objet de recueillir et de communiquer aux intéressés les extraits de tous les journaux du monde sur n'importe quel sujet. — Le *Courrier de la Presse* lit 6,000 journaux par jour. 3924

LETTRE D'UN OFFICIER D'ALGÉRIE

Monsieur... J'étais atteint de dyspepsie depuis de longues années, et par suite d'anémie, j'étais très faible, je dormais mal, je mangeais peu. La nuit j'étais réveillé par des crampes atroces aux jambes.

Depuis un an je fais usage des Pilules Pink du Dr Williams, tout cela a disparu, je mange et digère fort bien, et la santé m'est revenue.

Aussi je me fais un devoir de vous adresser mes remerciements, je vous autorise à publier cette lettre. A. CHEVALIER, Capitaine en retraite, 16, rue Vallée, Constantine.

Reconnues comme un des remèdes les plus actifs des temps modernes, les Pilules Pink pour personnes pâles du Dr Williams sont un grand régénérateur du sang et un tonique des nerfs ; elles guérissent : rhumatisme, sciatique, névralgie, paralysie, ataxie locomotrice, danse de Saint-Guy, maux de tête, névroses, scrofule, etc. Elles redonnent de belles couleurs aux teints pâles, agissent dans toutes les phases d'affaiblissement chez la femme et produisent sur les hommes une action efficace contre toutes les maladies causées par le surmenage physique et mental et par les excès.

En vente chez tous les pharmaciens, mais on peut se les procurer en s'adressant au dépôt principal, MM. Gablin et Cie (ph. de 1re clas.), 32, rue Le Peletier, Paris, à 3 fr. 50 la boite ou 17 fr. 50 par 6 boites, franco contre mandat-poste. 41832d

Le «Messager du Dimanche» est le journal hebdomadaire [illegible] répandu. Sa publicité est de tout 1er ordre [illegible] annonces 0.50 c. la petite ligne. Envoi gratuit [illegible] spécimen. Abonnement 5 fr. 60 l'an. Le *Messager du Dimanche* contient 8 pages de textes; il donne un résumé de tous les faits politiques de la semaine, des chroniques artistiques et agricoles. C'est le journal hebdomadaire le plus complet. Pour tout ce qui concerne la publicité du *Messager du Dimanche*, s'adresser au bureau du journal à M. L. Niset, fermier des annonces, 4, Impasse de la Violette, Bruxelles. 4519—41696

ADRESSE COMMERCIALE

Blindage de [illegible]binots, ouvrages divers, étripennes en métal, **Edouard Defretin**, tourneur en bois, rue Galvani, 44, Roubaix.

MÉDECINE *Maladies* de la *Gorge* de la *Voix* et de la *Bouche*, effets pernicieux causés par le traitement *mercuriel* et l'abus du *tabac*. Faites usage de **Pastilles de Dethan**, au sel de Berthollet. La boîte, **2 fr. 50.**

Maladies de l'*estomac* et des *intestins*, *digestions pénibles*, *manque d'appétit*, *aigreurs*, *renvois*, *vomissements*, *diarrhée*, *coliques*, etc. — Faites usage des **Pastilles** et des **Poudres de Paterson**, au bismuth et magnésie. Pastilles : **2fr.50**; Poudre : **5 fr.**

Appauvrissement du sang, *faiblesse de tempérament*, *manque d'appétit*, *fièvres*, *maladies nerveuses* — Faites usage du **Vin de Bellini** au quinquina et colombo, *fortifiant*, *digestif*, *fébrifuge* et *anti-nerveux*, il est recommandé aux *enfants*, aux *femmes délicates* et aux *personnes affaiblies par l'âge*, la *maladie* ou les *fatigues de toute nature*. La blle 4 f. 6 blles fco 23,60

DETHAN, pharm., 23, rue Baudin, à Paris, et dans les principales pharm. de France. 1886

Condition publique de Roubaix

Relevés mensuels comparatifs :

Mouvement du mois d'avril 1894		
45	Colis de soie	9.796 kilos
19.872	» de laine peignée	2.186.097 »
4.611	» de laine filée	507.311 »
696	» de blousses	76.922 »
1.354	» de coton	149.000 »
26 580	colis pesant ensemble	2.929.129 kilos
	Marché à terme	267.856 kilos
	Décreusage	156 1/2 opérations
	Titrage	2.430 1/2 »
Mouvement du mois d'avril 1895		
64	Colis de soie	5.913 kilos
20.367	» de laine peignée	2.378.686 »
5.876	» de laine filée	722.985 »
1.093	» de blousses	100.849 »
2.176	» de coton	222.060 »
29 576	colis pesant ensemble	3.427.193 kilos
	Marché à terme	185.411 kilos
	Décreusage	189 1/2 opérations
	Titrage	3.042 [illegible] »
Mouvement du mois d'avril 1896		
82	Colis de soie	7.663 kilos
19.903	» de laine peignée	3.275.930 »
5.901	» de laine filée	698.303 »
255	» de blousses	28.646 »
1.803	» de coton	191.251 »
27.944	colis pesant ensemble	3.201.493 kilos
	Marché à terme	133.071 kilos
	Décreusage	115 opérations
	Titrage	2.847 1/2 »

Le Directeur, L. BIPPER.